

UE 6 PRATIQUE DE L'ÉTHIQUE

Nom du responsable de l'UE : Sébastien KLAM

Organisation :

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)
	CM	TD	TP	Autres	
La décision éthique		3			1
Etude de situations particulières Présentation de grilles de lecture de situation particulière		6			2
Reprise de stage		6			2
Stage en institution				35	
TOTAL de l'UE		15			5

Objectifs :

L'UE 6 a pour objectif de permettre à l'étudiant de s'initier à l'éthique appliquée, à savoir la mise en pratique de l'éthique en partant de l'analyse outillée de situations cliniques soulevant des problèmes éthiques particuliers et appelant des réponses fines et nuancées.

Programme de l'UE :

Cette UE concerne spécifiquement l'éthique appliquée, à savoir la mise en pratique de l'éthique, à partir de l'analyse de cas concrets (à l'aide de grilles de lecture *ad hoc*) qui constitueront l'occasion tout à la fois de définir le champ d'application pratique de l'éthique, d'identifier les structures institutionnelles et les principaux acteurs de l'éthique dans le monde de la santé, d'étudier les processus de décision en situation complexe, la méthodologie juridique d'analyse des cas, les questions éthiques qui se posent au quotidien aux équipes soignantes mais aussi dans l'univers de la recherche médicale.

Il s'agira également ici d'assurer l'encadrement des étudiants en stage dans le but de reprendre avec eux leurs propres expériences (voire difficultés) de terrain afin de cerner et de réfléchir collectivement aux problématiques éthiques qu'ils ont pu identifier en situations cliniques et de la meilleure manière de se positionner envers eux.

Compétences visées :

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant devra être à même de savoir pratiquer et animer la réflexion éthique en institutions (ex : comités d'éthique hospitaliers), d'analyser la complexité des problématiques de terrain à travers une réflexion raisonnée, en sachant mobiliser des savoir-faire et des grilles d'analyse adéquates, lui permettant de formuler un avis autorisé à propos de situations cliniques particulières.